

## TERMES DE RÉFÉRENCE

Appel à consultants pour Formation des enseignants pour être capable d'appréhender les nouvelles technologies liées à l'industrie 4.0 (pédagogie active) dans le cadre du projet PAQ 4C de l'ESSTHS

### I. Contexte de la mission

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), et en particulier dans sa composante dédiée à la modernisation du système de l'enseignement supérieur en renforçant les mécanismes d'assurance qualité, l'autonomie institutionnelle et la viabilité financière, le MESRS a engagé un Programme Intégré de Certification des Compétences pour l'Emploi (PAQ 4C) au profit de l'institution ESSTHS.

Dans le cadre de ce projet, l'ESSTHS se propose de confier à un consultant individuel la mission d'assurer une Formation des enseignants pour être capable d'appréhender les nouvelles technologies liées à l'industrie 4.0

### II. Bénéficiaire de la mission

Enseignants de l'ESSTHS (15 personnes).

### III. Objectif de la mission

L'objectif général de cette mission est d'initier les enseignants à la pédagogie active.

Plus concrètement, la formation qualifiante va donner aux enseignants des compétences et des outils nécessaires pour appréhender la pédagogie active.

### IV. Livrables

Le candidat retenu doit fournir les documents et supports exigés aux échéances fixées ci-après :

Supports/documents à fournir	Echéances fixées
Programme détaillé de la formation à réaliser	Une semaine après la signature du contrat
Copie des supports de formation	Deux semaines après la validation du programme de la formation
Modèle de dossier à remettre aux participants	
Fiche d'évaluation des acquis par les participants à l'issue de la formation	A la fin du dernier jour de formation
Rapport d'évaluation de l'action de formation	Une semaine après la fin de la formation

**Tous les documents et supports fournis seront la propriété de L'ESSTHS.**

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'ESSTHS et le comité de suivi du Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'ESSTHS. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'ESSTHS et à son centre 4C en version papier avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF).

**V. Profil des consultants**

Les consultants pouvant participer à cette consultation doivent avoir le profil suivant :

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la pédagogie active, avec au minimum 5 ans d'ancienneté ;
- Un niveau de formation universitaire d'au moins bac+4 et une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur;
- Avoir participé à au moins 2 actions similaires ;

**VI. Mode de sélection**

La sélection du consultant individuel est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères	Notation
Nombre des formations réalisées en relation avec la mission	50
Diplômes universitaire	20
Programme sommaire de la formation	10
Nombre des missions réalisées (autres que la formation	20
Total	100

Le mode de sélection de consultant est celui du consultant individuel (personne physique) selon les directives de la Banque Mondiale.

Un Procès Verbal de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par le CS qui établira une liste restreinte pour la négociation. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement ;
- L'approche méthodologique ;
- Le contenu des livrables ;
- Fiche pédagogique de la formation selon le tableau ci-dessous ;

- L'offre financière.

**Tableau 1 : Fiche pédagogique de la formation**

<b>Thème de la formation : Pédagogie active</b>	
<b>Objectifs de la formation</b>	À l'issue de cette formation, les participants seront capables de : - définir la pédagogie active ; - citer et expliquer les principes de base de la pédagogie active ; - animer une séance de formation des opérateurs pédagogiques sur ce thème.
<b>Participants concernés</b>	15 personnes (enseignants)
<b>Programme indicatif</b>	1 jour de formation
<b>Méthodes pédagogiques d'animation</b>	Séances de formation
<b>Supports pédagogiques d'appui</b>	Document papier + Support numérique (éventuellement)
<b>Durée de la session de formation</b>	6 heures / jour (2 séances de 3h)
<b>Période prévue de réalisation</b>	Du 01/09/2022 – 15/12/2022

#### **VII. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt**

- Une lettre de manifestation d'intérêt.
- Fiche de présentation du candidat (domaines d'expertise, ressources, brochures, plaquettes, site web, etc.).
- Expérience générale du candidat durant les cinq dernières années.
- Références pertinentes (les cinq dernières années) en missions similaires.
- Curriculum vitae détaillé
- Qualifications, diplômes et attestations du consultant
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détails l'intitulé des différents modules, leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun
- Une fiche technique présentant un résumé des objectifs et des résultats attendus de la formation.

#### **VIII. Durée et lieu d'exécution de la mission**

La mission se déroulera tout le long de l'année universitaire 2022/2023 ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'ESSTHS après concertation avec le consultant concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'ESSTHS lors de la négociation du contrat.

#### **IX. Organisation matérielle des formations**

Le formateur se charge de la logistique de formation, et assurera les moyens nécessaires au bon déroulement des séquences, ainsi que les copies de documents à fournir aux participants.

L'ESSTHS met à la disposition du formateur les locaux nécessaires.

Les pauses café sont à la charge du consultant.

## **X. Mode de paiement**

Le paiement sera effectué par virement bancaire ou postal au compte courant du consultant sur la base d'une facture en quatre exemplaires, signée et approuvée par l'ordonnateur.

L'agent comptable de l'Ecole Supérieure des Sciences et de la Technologie de Hammam Sousse est responsable du paiement.

### **Contrôle et calendrier rendus :**

Le Contrôle des rendus est assuré par le chef de projet.

## **XI. Conflit d'intérêt**

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

## **XII. Confidentialité**

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Fait à Sousse, le